

LE LAC BOIVIN : UN PLAN D'EAU AU CŒUR D'UNE COMMUNAUTÉ

PROPOSITIONS D' ACTIONS PRÉSENTÉES PAR
LA FONDATION POUR LA SAUVEGARDE DES
ÉCOSYSTÈMES DU TERRITOIRE DE LA HAUTE-YAMASKA

RÉSUMÉ



3 MAI 2014
GRANBY

UN PLAN D'EAU AU CŒUR D'UNE COMMUNAUTÉ PRÉSENTATION DU MÉMOIRE – 13h30

Par Alain Mochon, président

Nous, de la Fondation SÉTHY, profitons de l'occasion qui nous est offerte pour féliciter le Conseil municipal et le Comité organisateur pour avoir lancé cette initiative « porteuse d'espoir » quant à l'avenir que nous souhaitons entrevoir pour ce plan d'eau qui est au cœur de notre communauté.

**ON S'INTERROGE DONC AUJOURD'HUI SUR L'AVENIR DU LAC BOIVIN :
L'AVENIR DU LAC EST ÉTROITEMENT LIÉ ET INDISSOCIABLE DE CELUI DE LA RIVIÈRE.**

FONDATION SÉTHY travaille à obtenir un consensus en faveur de la protection des milieux naturels.

Son territoire : le couloir naturel de la rivière Yamaska Nord, depuis le lac Boivin et ses marais jusqu'au réservoir Choinière et ses forêts.

Un territoire composé d'une grande mosaïque agro-forestière

44 espèces rares répertoriées (dont la Tortue des bois et le Petit Blongios), deux espèces porte-étendards.

Notre projet : LE CORRIDOR BLEU ET VERT DE LA HAUTE-YAMASKA

Proposer la voie de la conservation volontaire...

L'APPROCHE D'INTENDANCE PRIVÉE :

Établir des partenariats avec les propriétaires de milieux naturels pour établir des ententes de conservation souples sans compromettre la volonté de ces propriétaires privés à mettre en valeur leurs terres.

RÉSULTATS

Ententes avec 23 propriétaires (+14 autres sur le territoire de Granby)

Assurant un certain niveau de protection sur 10 700 hectares (10,7 Km²) et le maintien d'un réseau de milieux naturels interreliés pour préserver la qualité des eaux de surface et notre patrimoine naturel.

LE LAC BOIVIN : D'UNE VOCATION UTILITAIRE À PATRIMONIALE

Une des rares nappes d'eau accessibles à l'échelle régionale

Une rivière de méandres et d'habitats fauniques - ZICO

Une pouponnière primordiale à la survie de nombres espèces

Tout cela... À deux jets de pierres d'un Centre-Ville

UNE ÉVOLUTION PRÉOCCUPANTE

Algues bleu-vert, algues filamenteuses, plantes aquatiques, etc., sont des symptômes qui nous obligent à réfléchir et remettre en question notre façon d'occuper et d'utiliser le territoire.

La conversion des terres humides et des milieux naturels vers d'autres usages modifie le drainage, favorise l'érosion et l'enrichissement des eaux de surface, affectant la capacité ÉPURATOIRE du lac et de la rivière.

1. PROMOUVOIR L'ENVIRONNEMENT NATUREL DU LAC

La nature marécageuse du lac alimente une perception négative chez une proportion de nos concitoyens.

Récupérer le lac impliquera un effort financier important, il faudra susciter l'intérêt et l'adhésion des contribuables à cet objectif.

Faire connaître un patrimoine naturel pour en permettre son appréciation.

2. PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS

Bandes riveraines, zones humides tampons et milieux naturels intègres...

UNE PARTIE DE LA SOLUTION POUR LA RÉCUPÉRATION DU LAC BOIVIN PASSE OBLIGATOIREMENT PAR LA PRÉSERVATION DES ZONES NATURELLES RÉSIDUELLES À SES ABORDS.

SANS CES ZONES TAMPONS, LE LAC SE TROUVE AMPUTÉ D'UNE PARTIE DE SES ÉLÉMENTS ÉPURATEURS.

Nous croyons qu'il faille appliquer le principe de précaution et éviter les changements d'affectation du sol en périphérie du lac.

En 2013, la Fondation s'est prononcée contre le projet de tours aux abords du lac afin de préserver l'aspect paysager du lac.

La Fondation n'est pas contre le développement. Elle croît toutefois que ce développement doit être planifié de façon à préserver le bien commun.

LE LAC BOIVIN ET LA RIVIÈRE FONT PARTIE DE CES BIENS COMMUNS.

3. RÉDUIRE L'IMPACT DES EAUX USÉES MUNICIPALES

Devenir exemplaire en matière de gestion de nos eaux pluviales et usées.

Informers les citoyens sur les événements de surverses (nombre, durée, volume, etc.).

Même si elles se font en conformité avec les règles environnementales du ministère de l'Environnement, déployer les ressources pour mettre fin aux surverses sans traitement des eaux usées du réseau sanitaire.

Moderniser la station d'épuration (traitement tertiaire).

Comme il faudra solliciter l'implication des communautés partout dans le bassin versant du lac, la Ville devra être exemplaire à préserver le capital EAU.

4. PASSER À L'ACTION

Un lac aux soins intensifs...

Implanter un programme de mesure à long terme de la qualité de l'eau de la rivière à son entrée et avant sa sortie du territoire de la Ville, avant, pendant et après les interventions d'assainissement.

Une firme spécialisée

Mandater une firme d'experts pour réaliser une recension des expériences en matière de restauration de lacs et pour proposer un plan d'action en lien avec le cadre réglementaire applicable au Québec.

Le lac Boivin n'est pas un cas unique et son état n'est pas irréversible...

EN TERMINANT...

L'AVENIR DU LAC BOIVIN SERA CELUI QUE NOUS FERONS DES ZONES HUMIDES ET MILIEUX NATURELS QUI L'ENTOURENT...

LA QUALITÉ DES EAUX DU LAC ET DE LA RIVIÈRE DÉPEND DE LA QUALITÉ DE SES MILIEUX NATURELS ÉPURATEURS...